



Lyon, mardi 16 novembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06819

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Autres travaux (Rampe amont Génissiat - PK162.57 - non utilisable par les bateaux motorisés)

Utilisation limitée aux Canoës (avec prudence)

Appel à la vigilance (La rampe de mise à l'eau ne sera pas accessible aux bateaux à moteurs) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 17/11/2021 à 07:00 au 24/11/2021 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

o **Rhône (Haut)**

au pk 162,570 (Rampe amont de Génissiat) - Rive droite

Commentaire :

La rampe située au PK-162,570 (amont RD barrage de Génissiat) sera indisponible aux bateaux motorisés à partir de lundi 17/11 jusqu'au vendredi 24/11 inclus en vue de l'évacuation du matériel de dragage du parement amont de Génissiat.

Les canoës-kayaks pourront emprunter la rampe en restant vigilant.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

25/11/2021

Par délégation

Signé

Vincent PRIN-ABEIL